

Protocole sanitaire du CESD

En vigueur dès le 7 septembre 2020



Conditions d'utilisation des équipements sportifs

Les villes ont mis en place un protocole sanitaire pour l'utilisation de leurs équipements sportifs. Ce protocole est affiché à l'entrée de chaque gymnase.

Vous trouverez ci-dessous les principales mesures à respecter par les adhérents :

- ◆ Respecter les mesures barrières en vigueur ;
- ◆ Port du masque obligatoire dans toute l'enceinte du complexe sportif pour les + de 11 ans ;
- ◆ Respecter le sens de circulation indiqué ;
- ◆ L'accès au gymnase est réservé uniquement :
 - Aux adhérents/pratiquants, éducateurs sportifs et/ou enseignants ;
 - Aux parents/accompagnateurs d'enfants de moins de 7 ans.
- ◆ L'accès aux vestiaires, si autorisé, se fait aux conditions suivantes :
 - Accès limité au strict minimum : privilégier l'arrivée en tenue et départ après la séance ;
 - Port du masque obligatoire (sauf douche) ;
 - Lavage des mains avant et après utilisation ;
 - 10 personnes maximum en présence simultanée ;
 - Respect des distanciations physiques d'1m ;
 - Portes manteaux disponibles si nécessité, 1 sur 2 ;
 - Les effets personnels devront rester à l'intérieur des sacs (personnels), sans contact avec ceux des autres personnes présentes.
- ◆ Il est interdit de manger à l'intérieur du complexe sportif ;
- ◆ Les entraînements se feront à huis-clos.

Conditions d'entraînement

Afin de préserver la santé de nos adhérents et de limiter les risques de fermeture inhérents aux mesures d'isolement des cas contacts durant les périodes de forte circulation du virus, **le port du masque est obligatoire à partir de 11 ans pendant les séances d'entraînement.**

Les salles d'entraînement devront être aérées régulièrement.

Mesures préalables en respect du protocole de la FFKDA :

- ◆ Chaque adhérent, avant de se présenter au dojo doit s'assurer de respecter ces conditions :
 - Présenter un état de bonne santé général et plus particulièrement rester à domicile et informer de son état si l'un des symptômes suivants est constaté :
 - fièvre ou sensation de fièvre, sensation de fatigue anormale ;
 - gêne ou difficultés respiratoires, gêne ou douleurs thoraciques ou abdominales ;
 - diarrhée ou vomissements, courbatures inhabituelles ;
 - perte de goût et d'odorat, mal de tête ;
 - gorge douloureuse ou irritée, toux.

- Ne pas avoir été en contact avec une personne (y compris son entourage) présentant des signes ou diagnostiquée COVID-19 ;
- Arriver propre, douché, cheveux lavés, les mains propres et avec une tenue propre ;
- Veiller à apporter ses propres effets personnels, et y ajouter des mouchoirs jetables, du gel hydroalcoolique et plusieurs masques ;
- Arrivée en tenue pour les enfants ;
- Chaque adhérent doit disposer d'une gourde personnelle y compris les enfants et ados ;
- Une feuille de présence sera affichée pour les cours ados et adultes qui devront s'inscrire au préalable. Pour les enfants un tableau sera affiché et l'enseignant ou son assistant seront chargés de le renseigner.

◆ Pendant l'entraînement :

- A chaque entrée et sortie du dojo : lavage des mains et des pieds obligatoires à l'aide de gel hydroalcoolique (fourni par le club) ;
- Chaque pratiquant doit porter une attention particulière au respect des gestes barrières COVID-19 : tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir, utiliser des mouchoirs à usage unique, saluer sans se serrer la main, se laver les mains régulièrement, proscrire tout échange de matériel personnel (habits, tenue, équipements de protection et d'entraînement, gourdes...).

◆ En fin de séance :

- La sortie des enfants s'effectuera par la sortie de secours sur le site de Chatou. Les accompagnateurs des enfants de moins de 7 ans devront s'y présenter en veillant au respect des distances ;
- Chaque instructeur sera référent COVID-19 durant son cours et veillera au respect du protocole et à la tenue des feuilles détaillées des présences ;
- Gestion des flux d'entrées-sorties pour le complexe de Chatou : les entrées se feront par l'entrée principale du gymnase en suivant le sens de circulation à l'heure du début de cours (et pas avant). Les sorties, exception faite des utilisateurs des vestiaires, se feront par la porte de secours côté jardin en tenant compte des distanciations préconisées pour éviter tout regroupement à la porte du dojo. Pour les utilisateurs des vestiaires, se référer aux conditions d'utilisation des équipements sportifs, la sortie se fera par la porte d'entrée principale du gymnase en respectant le sens de circulation et les distanciations ;
- Une vigilance particulière est apportée à l'aération et à la désinfection des espaces de pratique. Dans le cas d'utilisation des tatamis, une désinfection sera opérée à la fin de chaque séance d'utilisation.

Ce protocole est susceptible d'être modifié à tout moment.

Merci de le respecter pour pratiquer dans les meilleures conditions.

